

Didier Tailpied
Responsable des Arbitres
de l' Eure

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez moi de vous présenter l' activité des Arbitres de l' Eure pour l'année 2019.

Tout d'abord, je félicite les deux nouveaux arbitres :
Mickaël Denise du VC Bourgheroulde en régional et Cédric Pointeau du CS Bonneville en national avec félicitations. J'encourage fortement les jeunes à venir renforcer nos rangs, chose de moins en moins fréquente.

Malheureusement, je vais revenir sur un cas qui c'est produit au cours de la saison. Un arbitre n'est pas infallible et ce n'est pas une raison pour le lui faire remarquer au vu et su de toute l' assistance. Je vous rappelle que nous ne sommes que très peu dans le département et certains refusent d'aller arbitrer dans certains clubs. En cas de désaccord avec une personne, je vous demanderai donc de bien vouloir me contacter et de m'exposer vos griefs au lieu de l' apprendre par des tiers personnes.

Ceci dit, cette année la plus grande majorité des courses a été couverte par un arbitre et je réitère ma demande des années passées, de me faire savoir les nouvelles courses rapidement afin d'y déléguer un arbitre, ainsi que l' annulation de vos épreuves. Tout changement de désignation sur une course doit passer par le responsable département ou régional et non se faire par l'organisateur comme cela se produit fréquemment.

Je vous souhaite une bonne fin de saison, de passer de bonnes fêtes de fin d' année en famille et vous dis à l' année prochaine.